

---

## **Groupe de travail (GT) ou personnes compétentes sur la thématique « vecteurs »**

Les candidats doivent posséder des compétences généralistes et / ou spécifiques dans un ou plusieurs domaines parmi les suivants :

### **■ Compétences en écologie et biologie des vecteurs**

- Vecteurs d'agents pathogènes (identification, caractérisation, biologie des vecteurs, épidémiologie, écologie des vecteurs, etc.) ;
- Entomologie (médicale, vétérinaire, moléculaire, génomique, etc.), connaissance des arthropodes nuisibles aux hommes, aux animaux et / ou aux végétaux (phytopathogènes) et surveillance entomologique ;
- Couples vecteurs-maladies (analyse du risque vectoriel pour les bactéries-parasites-virus) ;
- Pathobiome des vecteurs ;
- Mécanismes (métaboliques, moléculaires, etc.) de résistance aux insecticides ;
- Écologie des milieux ;

### **■ Compétences en lutte anti-vectorielle (LAV)**

- Techniques et stratégies de lutte anti-vectorielle (dont lutte chimique - biocides et produits phytopharmaceutiques -, lutte biologique, lutte génétique, actions sur l'environnement, éducation sanitaire, etc.) ;
- Évaluation de l'efficacité des stratégies de LAV mises en œuvre, études bénéfices / risques des différentes stratégies (évaluation d'impact sanitaire des stratégies) ;
- Évaluation des risques associés aux moyens de lutte anti-vectorielle ;

### **■ Compétences en biologie et santé**

- Expert en santé humaine, animale ou végétale et maladies vectorielles ;
- Épidémiologie ;
- Agronomie ;

### **■ Autres compétences**

- Sciences humaines et sociales appliquées à la lutte anti-vectorielle (notamment analyse des mobilisations sociales et des dimensions anthropologiques) ;
- Droit et santé, autorisation de mise sur le marché des produits biocides, réglementation de la lutte anti-vectorielle (règlement sanitaire international) ;
- Géographie, urbanisme ;
- Économie (agricole, de l'environnement et / ou de la santé), évaluation économique (bénéfices / risques), micro-économie.